

## HERBISTOP®

DÉSHÉRBANT JARDINS ET ALLÉES  
PRODUIT DE BIOCONTRÔLE

ARBRES ET ARBUSTES - CULTURES FLORALES, PLANTES VERTES, ROSIERS  
CULTURES FRUITIÈRES, CULTURES LÉGUMIÈRES  
ALLÉES DE PARCS, JARDINS, TROTTOIRS, CIMETIÈRES,  
VOIES DE COMMUNICATION

HOMOLOGATION N°2140121 DÉPOSÉE COMPO FRANCE  
EMPLOI AUTORISÉ DANS LES JARDINS (EAJ)

### CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

**État** : liquide

**Densité** : 0,98 +/- 0,02

**Odeur** : caractéristique

**Couleur** : blanche

**pH** : 3,8 - 4,2

**Point éclair** : sans

**Teneur garantie en  
matière active** :

Acide pélargonique : 237,59 g/l  
(24,3 % m/m)



### PROPRIÉTÉS

**HERBISTOP®** est un désherbant de contact non sélectif destiné au désherbage des espaces cultivés ou plantés ainsi que des cours, allées et terrasses. Formulation à base d'un principe actif d'origine végétale : l'acide pélargonique : présent dans la nature, notamment dans les géraniums. **Il est polyvalent**, utilisable sur des surfaces cultivées et des zones non cultivées : cours, allées, terrasses. **Il est rapide d'action** : premiers effets visibles en seulement 3 heures (par des températures supérieures ou égales à 25°C et par temps sec). **Il permet de semer et replanter dès 3 jours après l'application** même si les mauvaises herbes ne sont pas totalement desséchées. Agit uniquement sur la plante traitée, sans effet racinaire sur les plantations voisines dans le respect des conditions d'utilisation. Une fois **HERBISTOP®** sec (environ 6 heures), les animaux domestiques peuvent retourner sur la surface traitée.

#### Domaines d'utilisation :

*Usages non agricoles* - désherbage - allées de parcs, jardins, trottoirs, cimetières, voies de communication.

*Traitement généraux* - désherbage avant mise en culture et cultures installées. Destruction des algues et des mousses. Désherbage des arbres et arbustes (plantation pleine terre), cultures florales et plantes vertes, rosiers (pleine terre), cultures fruitières (cultures installées), cultures légumières et petits fruits (cultures installées). Gazon de graminées traitement des parties aériennes \* mousse.



